

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
30 fr.
16
9
Poste :
35 fr.
18
10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

4 Juillet 1884.

LE COURAGE OPPORTUNISTE.

On a envoyé à Toulon des médecins officiels, un chef de bureau.

Cette marque de sollicitude pour les cholériques n'est pas satisfaisante.

Comment se fait-il qu'aucun membre du gouvernement n'ait encore jugé à propos d'aller faire une enquête sérieuse sur les lieux? Comment se fait-il que pas un ministre n'ait eu l'idée d'aller porter des encouragements aux Toulonnais démoralisés?

Sous les régimes précédents, il y avait plus de courage gouvernemental.

En 1832, le duc d'Orléans rendait visite aux cholériques de l'Hôtel-Dieu de Paris, accompagné du premier ministre Casimir Périer, lequel y attrapa le choléra et en mourut.

Sous l'Empire, l'Impératrice n'hésita pas à faire le voyage d'Amiens pour reconforter la population par sa présence.

M. Grévy aurait là une occasion très-belle de dépenser les 300,000 francs que la loi lui accorde pour ses frais de voyage.

A cette heure, il doit bien avoir, de ce côté, un million de côté. Qu'il en consacre une part à la promenade au milieu des cholériques, et l'autre à secourir les familles des victimes.

Il prouvera ainsi et son courage et sa générosité.

Qu'il fasse cela, et la prolongation de ses pouvoirs est certaine.

Ce serait à la fois une belle action et un intelligent calcul.

Il sera du devoir de M. Jules Ferry d'accompagner le chef de l'Etat dans cette excursion dangereuse.

Les républicains ont grand besoin de se relever devant l'opinion.

M. Grévy passe pour indifférent à tout ce qui ne concerne pas ses immeubles.

Il faut qu'il secoue ses préoccupations de propriétaire.

Quant aux ministres, à commencer par le président du conseil, on fait courir le bruit qu'ils reculent tous sans exception devant la perspective d'une visite à Toulon.

L'opportunisme a déjà fait ses preuves d'insolence, d'injustice, de malhonnêteté...

Il est en train de faire ses preuves de lâcheté.

Ses amis devraient le pousser, le harceler.

Qu'il sacrifie au moins un ministre.

Et si pas un ne s'offre spontanément, eh bien, que l'on tire au sort!

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Le président du conseil a entretenu ses collègues des dépêches qu'il a reçues de Chine. Le Tsung-Li-Yamen ne désavoue pas l'action des troupes régulières chinoises en avant de Lang-Son. Il reconnaît que c'est par son ordre que l'armée chinoise est restée en possession de cette place. Il prétend, contrairement au texte formel de l'article 2 du traité de Tientsin qui stipule le retrait immédiat de toutes les garnisons chinoises, que l'évacuation des places fortifiées était subordonnée à la conclusion du traité définitif à conclure et au règlement de la frontière. Enfin il refuse de reconnaître la stipulation intervenue entre le vice-roi de Tcheli et le commandant Fournier en exécution de l'article 2 du traité de Tientsin et qui fixait formellement au 6 juin pour Lang-Son, Chat-Ké et Cao-Bang, et au 20 juin pour Law-Ray, la date de notre prise de possession.

Une dépêche du Times constate qu'un parti influent à Pékin a excité le gouvernement à reprendre les hostilités contre la France. Tso, l'ancien vice-roi des deux Kiang, et Tseng demandent qu'on répudie le traité franco-chinois.

IL VIENT DU TONKIN!!!

Le doute n'est plus permis! En vain le gouvernement s'attache à démentir que le choléra ait été apporté par des bâtiments venant du Tonkin!

Les députés du Var et des Bouches-du-Rhône soutiennent que l'apparition du fléau à Toulon n'a pas d'autre cause.

Le premier décès cholérique qui a été signalé, l'a été à l'hôpital maritime, où l'on reçoit les malades du corps expéditionnaire du Tonkin rapatriés par la flotte.

On dit que le choléra ne sévit point dans l'Indo-Chine. C'est faux. Il y sévit, au contraire, avec une grande violence en ce moment. Voici un extrait d'une lettre, en date du 14 mai dernier, écrite par un sous-officier d'artillerie de marine en garnison à Saïgon :

« Nous avons ici, depuis un mois, le choléra asiatique... »

Ces renseignements nous sont fournis par un journal républicain, le *Petit Parisien*!

Donc la première pépète qui nous soit arrivée en ligne droite du Tonkin, c'est le choléra.

C'était bien la peine vraiment de demander au parlement des ordres du jour de confiance pour une entreprise qui nous apporte le choléra d'abord, et qui nous réserve pour l'avenir d'autres fléaux de cabinet.

Le gouvernement a cru devoir envoyer à Toulon le comité consultatif d'hygiène, et il a sagement agi. Mais pourquoi, diable! ne se décide-t-il pas à appeler le médecin pour guérir la politique actuelle du mal endémique et constitutionnel dont elle est atteinte?

La loi sur le divorce, votée par la Chambre, est revenue au Palais-Bourbon, adoptée par le Sénat, avec les modifications que nos lecteurs connaissent.

Il s'agit maintenant de savoir si la Chambre acceptera ces modifications. Tout porte à croire qu'elle ne leur fera pas une opposition sérieuse. La commission du divorce, incomplète depuis la mort de M. Tissot et le

passage de MM. de Marcère et Naquet au Sénat, a été complétée par la nomination de 3 nouveaux membres, MM. Bisseuil, Bouchet, Salomon, qui tous trois acceptent les modifications du Sénat.

Le bruit avait couru que la fête nationale serait ajournée à cause du choléra.

On vient de placarder sur les murs de Paris des affiches annonçant que la fête aura lieu à sa date habituelle, c'est-à-dire le 14 Juillet.

Un de nos confrères dit à ce sujet :

« Les journaux républicains ne veulent pas qu'on parle du choléra-Ferry, ils veulent, comme le conseillait Gambetta à ses amis, en fumant des cigares exquis, que la France soit « gaie et de bonne composition. »

« On avait parlé, considérant l'invasion imminente du fléau, d'ajourner la fête du 14 juillet. Les feuilles républicaines sont unanimes à condamner cette mesure. Il paraît que cette fête, dans laquelle on célèbre l'assassinat d'une troupe d'invalides, a un caractère dogmatique, et que sa célébration importe au bon fonctionnement de nos institutions. »

« La seule particularité que présente cette solennité consiste en ceci, que les républicains croient devoir passer toute la journée du 14 juillet et une partie de la nuit à s'entasser dans les rues, à hurler la *Marseillaise* et à absorber les produits vénéneux que leur débitent les marchands de vins protégés de l'Union républicaine. »

« Ce sont là des conditions hygiéniques déplorable et les plus propres à favoriser l'éclosion du mal redouté. Il eût été sage au gouvernement d'ajourner cette fête. En ne le faisant pas, nos gouvernants nous prouvent que, non contents de nous avoir amené le choléra du Tonkin, ils ne veulent rien faire pour empêcher le développement de l'épidémie. »

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Deuxième partie.

Endo, vers l'aube, un promeneur matinal aperçut une masse sanglante gisant au milieu des fougères. C'était l'agonisant... mais, si faible, qu'il n'avait même plus la force de gémir.

M. Deline trottait toujours contre la mort, lorsque Marthe, s'appuyant sur Lucienne, et tenant la main de Louis, entra doucement dans la chambre où son père achevait de vivre. Félicien les suivait.

Une confusion extrême régnait dans l'appartement. Les fioles étaient éparses sur la cheminée, et la gardienne, étendue dans un vaste fauteuil, dormait profondément.

A de longs intervalles, une plainte s'entendait sous les rideaux tirés avec soin, afin que la vue du malade ne troublât point la douce quiétude de celle qui le veillait. Marthe les écarta d'une main tremblante, et, muette de terreur, de chagrin, elle resta immobile devant son père.

La mort approchait. Le front du moribond, couvert d'une sueur glacée, était aussi blanc que les

bandages qui l'entouraient; ses yeux, grands ouverts, exprimaient l'angoisse.

— Que rencontrerai-je là-bas? semblaient-ils dire dans une muette interrogation. Sera-ce le néant ou bien un Dieu juste qui récompense et qui punit?

Avant le grand repos, nos sens prennent une finesse, une acuité extrêmes. Alors toute notre vie se déroule comme un long rêve... rêve qui aboutit à la mort. Et, devant cette mort si prochaine, l'athée perd sa belle assurance.

Sans doute des pensées terribles traversaient le cerveau de M. Deline, car le pauvre être tremblait de tous ses membres. Parfois il avançait les bras comme pour repousser un ennemi invisible.

La jeune fille se pencha sur le moribond.

— Père, fit-elle d'une voix douce, père, me voici près de vous.

Il sortit un instant de cette crise d'épouvante, et, sans doute, reconnut ses enfants, car un éclair brillait dans ses prunelles. Il ne pouvait parler: seul un son rauque s'échappait de son gosier. De la main il montrait sa mâchoire fracassée, et la douleur crispait son visage.

Marthe, comme un bon ange, le regardait avec une pitié profonde, et, d'un accent de tendre compassion, elle lui murmurait à l'oreille les paroles qui consolent. Louis, à genoux au chevet de son père, priait et pleurait. Lucienne, le rossaire

en main, appelait la Vierge à leur secours. Félicien, à l'écart, immobile, les bras croisés, observait, sous les tentures sombres de l'alcôve, le pâle visage de son ami. Un sourire railleur passait sur les lèvres du sceptique à la vue de cet effarement peint sur les traits du moribond.

— Quoi, pensait-il, est-ce là le fier Deline, ce grand chef des Francs-maçons, notre Vénérable, qui, hier encore, le poing levé et le blasphème aux lèvres, déclarait guerre à Dieu! guerre à l'Église?... Quelle honte!... A l'heure dernière, pas un ne sera donc brave? Pas un ne saura regarder en face, sans balbutier une tremblante prière, l'éternel sommeil, et son décharnement?

Puis relevant la tête dans un geste de défi:

— Ah! mais moi, je serai là pour veiller sur l'honneur de la loge et bien mériter du Grand-Orient.

— Père, murmurait Marthe, toujours penchée sur le chevet de l'agonisant; père, ne voudriez-vous pas le pardon du ciel... Dieu, c'est la miséricorde!...

Dans les yeux dilatés du moribond, se peignirent, de nouveau, l'angoisse et l'épouvante. Par des gestes désespérés, il défendait à sa fille de prononcer le nom de Dieu, ce nom qui, pour lui, était synonyme de châtiement, ce nom qui n'éveillait, dans son cœur, que de terribles remords.

Mais Marthe voulait sauver le pécheur; elle le

voulait avec toute l'ardeur d'une fille chrétienne.

— Père, reprenait-elle d'une voix émue et tremblante, d'une voix pleine de chaudes supplications; père, ne craignez rien: Dieu est bon... Laissez-moi appeler celui qui aime les malades... celui pardonne toujours... Je vous en conjure, consentez à voir un prêtre?

A ce mot de prêtre, une rage folle passa sur le cœur de Félicien. Comme un nuage, sa haine l'aveugla, et, pour instant, oubliant son ambition personnelle, son projet d'union qui, par cette imprudence, pourrait être à jamais compromis, il bondit vers le moribond.

— Y pensez-vous, Deline? s'écria-t-il avec violence. Y pensez-vous? Faire venir un prêtre! Mentir à toutes les affirmations de votre vie!... Laisser souiller par la robe noire la demeure d'un homme libre?

Marthe se redressa vivement, et lançant à Félicien un regard sévère:

— Taisez-vous, fit-elle avec un accent de douleur indignée. Ah! de grâce, taisez-vous!

Puis elle ajouta d'une voix brisée par une angoisse profonde:

— Père, je vous en conjure, écoutez-moi; Dieu veut vous pardonner.

Et Félicien, la rage au cœur, cynique comme un démon, des éclairs dans le regard, reprit avec force:

Le bruit court, à l'Elysée, que M. Grévy songerait à quitter Paris avant le 4 juillet.

Le Président de la République a une peur atroce d'attraper le choléra. Il est donc presque inutile de dire qu'il ne prend pas la direction de Toulon, mais celle de Mont-sous-Vaudrey.

M. Ferry a dû envoyer hier une circulaire aux gouvernements étrangers pour protester contre les quarantaines qu'on impose aux voyageurs et aux produits de France.

M. le président du conseil s'imaginait-il que toutes les administrations étrangères ne se soucient pas plus de la vie des gens que l'administration française?

Un ex-rédacteur du *Petit Journal*, originaire de Genève, M. Kubly, vient d'être expulsé de France, en vertu d'un arrêté du ministre de l'intérieur, et conduit par deux agents de la sûreté à la frontière suisse.

Hier matin, à 5 heures 50, dix minutes avant l'arrivée des ouvriers, une explosion a eu lieu à la poudrière de Vouges, dans la Côte-d'Or, où on prépare de la nitro-glycérine.

Les bâtiments sont entièrement rasés, mais on n'a eu à déplorer aucun accident de personnes.

LES SŒURS DE CHARITÉ A TOULON.

Ces admirables Sœurs suppléent par le zèle à leur petit nombre. « Certes, dit le *Gaulois*, le maire de la ville n'est pas un clercal : M. Dustat s'est posé en républicain très-ardent et en libre-penseur ; mais il paraît que sa libre-pensée ne l'aveugle pas sur les services que les Sœurs savent rendre aux malades avec un dévouement incomparable, car un renfort de Sœurs de charité est demandé et attendu à Toulon. »

C'est en effet dans les épidémies, les grandes calamités, que les soins des Sœurs de charité sont les plus recherchés.

Pourquoi donc les radicaux ne disent-ils pas, en ces circonstances, que si leur politique imbécile et injuste triomphait complètement, ils seraient privés de tels secours ?

Pourquoi, quand M. Sarcey a mal aux yeux, va-t-il demander asile aux Frères qu'il a passé une partie de sa vie à insulter et ridiculiser ?

Le *Figaro* a reçu de M^{me} Mackay une somme de 2,500 francs que M. l'amiral Kranz est chargé de distribuer aux Petites-Sœurs des pauvres, qui se dévouent aux cholériques de Toulon.

Depuis quelques jours, des monceaux de mémoires sur le choléra affluent au secrétaire général de l'Académie des sciences.

On sait qu'un prix de 100,000 francs a été fondé par M. Bréant en faveur de celui qui trouvera une médication qui guérisse le choléra asiatique.

LE CHOLÉRA.

La situation de la ville de Toulon est fort triste.

Les médecins toulonnais croient au choléra asiatique. Ils recommandent l'émigration. Tous ceux qui peuvent partir, sont partis. Dans les quartiers riches ou commerçants de la ville, la moitié de la population est partie.

Dans la partie ouvrière, il a fallu attendre le dimanche pour retirer l'argent de la caisse d'épargne. Les plus pauvres ont engagé ce qu'ils ont pu au Mont-de-Piété où le nombre des prêts a été si considérable que l'argent y fait défaut.

L'administration du Mont-de-Piété fait offrir 4 1/2 pour cent aux personnes qui voudraient lui prêter de l'argent.

Ce fait en dit long !!!

L'effet des précautions prises s'est fait sentir à Toulon et à Marseille. La mortalité par le choléra est en diminution. A Toulon il y a eu six décès hier sur 101 cholériques qui sont dans les hôpitaux ; à Marseille, quatre décès sont signalés.

Le docteur Rochard a télégraphié au ministre de la marine le rapport suivant qui résume la situation de Toulon :

Toulon, 2 juillet.
L'épidémie décroît, le nombre des décès diminue ; il n'y en a eu que neuf dans les vingt-quatre heures : sept en ville, deux aux hôpitaux maritimes.

Nous comptons quatre-vingt-dix malades dans les hôpitaux de la marine, mais quatre ou cinq seulement donnent des inquiétudes. Les cas légers sont toujours beaucoup plus nombreux que les cas graves.

Je crois que l'épidémie ne fera plus de progrès, qu'elle conservera sa bénignité, mais qu'elle durera quelque temps encore.

Le même docteur Rochard a télégraphié au ministre du commerce :

« La situation sanitaire tend à s'améliorer. »
« Peu de nouveaux cas, et plutôt aux environs parmi les fugitifs. Ils restent isolés, sans propagation. »

« La situation des hôpitaux est bonne. »

Les dernières dépêches reçues de Toulon présentent l'état sanitaire comme étant le même. Dans la journée d'hier il y a eu cinq entrées dans les hôpitaux. Quatre malades sont gravement atteints. Deux entrées sont signalées à l'hôpital maritime, aucun décès ; trois entrées à l'hôpital civil, un décès ; quatre entrées à l'hôpital de Saint-Mandrier, un décès. Un télégramme annonce qu'une femme venant de Toulon est morte à Draguignan, un autre que l'épidémie a éclaté dans le village de Broves.

La population de Toulon a adressé une pétition au Président de la République, au Sénat et à la Chambre des députés, pour demander l'assainissement de la ville.

Le Conseil général a voté 400,000 francs, dont 40,000 pour Toulon.

La ville a demandé une subvention de 500,000 francs à l'Etat.

A Marseille, aucun nouveau décès ne s'est produit. Le proviseur du lycée a averti les parents qu'ils pouvaient retirer leurs enfants.

On a affiché hier à la Bourse de Paris une note du préfet de police démentant qu'il y ait eu des cas de choléra à Paris.

Toulon, 3 juillet, 10 h. du matin.
La journée de mercredi, 2 juillet, a été plus meurtrière que les précédentes. Il y a eu au total 14 décès en 24 heures ; c'est le chiffre le plus élevé depuis le commencement de l'épidémie. Depuis minuit jusqu'à 9 heures ce matin, il y a eu 3 décès dans les hôpitaux maritimes.

Marseille, 3 juillet, midi.
Depuis ce matin huit heures, deux nouveaux décès cholériques.

Rien n'est encore décidé pour les émigrants toulonnais.

LES PRECAUTIONS A PARIS.

Le ministre de l'intérieur songe à rendre plus active la surveillance des voyageurs venant de Toulon. Si le nombre des émigrants augmentait dans une proportion trop considérable, peut-être leur imposerait-on une quarantaine de quelques jours dans les environs de Paris.

Le public serait certainement tranquilisé lorsqu'il connaîtra les mesures préventives prises dès à présent.

Aussitôt qu'un train quitte Marseille en route pour Paris, le chef de gare adresse à M. Regnoul une dépêche indiquant, d'après les tickets décernés, le nombre des voyageurs de Toulon et de Marseille à destination de Paris. A leur arrivée à la gare de Lyon, les voyageurs entrent dans une salle de désinfection, arrosée à tout instant de phénate de soude ; plusieurs pots de fer blanc contenant la même solution sont disposés dans cette salle.

Pendant que les voyageurs y séjournent, des inspecteurs de police du ministère de l'intérieur prennent leurs noms et leurs adresses, afin que l'on puisse aussitôt constater l'origine du premier cas qui serait signalé à Paris.

Tous les wagons provenant de Marseille à leur arrivée à Paris, une fois vides, portent la mention « à désinfecter » et sont de suite conduits sur des voies spéciales où l'on procède à des fumigations et lavages complets.

Les bagages, dépôts de bagages, salles de bagages, salles des Pas-Perdus, salles d'arrivée et de départ, ainsi que les trottoirs de la gare sont arrosés toutes les deux heures avec de l'eau mélangée de phénate de soude. On croirait, en entrant dans l'intérieur de la gare de Lyon, pénétrer dans une immense pharmacie.

Les mêmes mesures sont prises dans toutes les gares de la ligne, Lyon, Dijon, etc., où des voyageurs de Marseille ou de Toulouse sont signalés.

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum ; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

ÉTRANGER

La prise de Debbeh. — 3,000 personnes massacrées.

Londres, 3 juillet.

On télégraphie d'Assouan (Haute-Egypte) :

« Le bruit court ici que la petite ville de Debbeh a été attaquée par 12,000 hommes du Mahdi et prise d'assaut. 3,000 personnes, garnison et habitants, ont été massacrées. »

Debbeh est une petite ville située sur la rive gauche du Nil, entre la 3^e et la 4^e cataracte, à 300 kilomètres au nord-ouest de Khartoum et à 175 kilomètres au sud-est de Dengola. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 juillet.

Le marché est plus faible aujourd'hui ; quelques mauvaises nouvelles annonçant la venue du choléra à Paris n'ont pas aidé les cours à se relever. A 2 heures et demie, une dépêche du préfet de police affichée en Bourse a démenti ces bruits.

Les Consolidés anglais ont remonté de 1/4 à 99 15/16.

Le 3 0/0 ouvre à 76.47 1/2 et reste à 76.10 ; l'amortissable varie entre 77.75 et 77.60 ; le 4 1/2 se négocie de 106.92 1/2 à 106.67 1/2.

La Banque de France cote 5,020 et 5,050.

Le Foncier est stable à 1,301.25 ; le marché des Obligations Foncières et Communales est suivi.

Les Obligations à lots des emprunts 1879 et 1880 sont l'objet de demandes très-nombreuses.

La Foncière 1879 est à 448.

La Communale 1880 est à 447.

La prime du remboursement est par conséquent de 53 fr. sur cette obligation. Le porteur qui ne regagnera pas de lots est toujours assuré de recevoir cette prime.

L'Obligation à lots arrive nécessairement au pair dans l'espace de quelques années. Les sommes remboursées au porteur s'emploient régulièrement à de nouveaux achats portant sur les mêmes obligations.

Ces obligations participent chaque année à six tirages de lots.

La Banque de Paris cote 805 fr.

Le Comptoir d'Escompte fait 975.

Le Crédit Industriel et Commercial est à 680 fr. sans variations.

Affaires nulles sur les Transatlantiques ; on le comprend aisément, car en même temps que les dépenses augmentent, les recettes s'affaiblissent ; le choléra pèse sur cette valeur plus que sur toute autre, à cause des pertes qu'il lui fait subir sur la Méditerranée.

La Banque Ottomane est moins recherchée à 623.75. Le Turc se négocie à 7.85. L'Egypte est à 293.75 sans variation.

Les Chemins sont plus faibles : le Nord cote 1,700, le Lyon 1,192.50, l'Orléans 1,300, le Midi 1,195, l'Est 755, l'Ouest 847.50.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a prescrit à tous les généraux et chefs de corps de s'assurer, sous leur responsabilité directe, de l'exécution des diverses prescriptions hygiéniques. Les militaires de toutes armes devront reprendre le pantalon de drap à 5 heures du soir.

L'état-major général a été chargé de préparer une modification à l'instruction des manœuvres en pays de montagne. En raison de l'épidémie, les bataillons et batteries des régiments du 45^e corps, qui ont commencé, le 4^e juin, les marches et manœuvres dans les Alpes, prolongeront ces exercices pendant tout l'été.

La commission de classement des capitaines proposés pour l'emploi de major a terminé ses travaux.

On sait que cette commission était présidée par le général Rolland ; elle a décerné le brevet d'aptitude à quarante et un capitaines appartenant à différentes armes.

PERMISSIONS DANS L'ARMÉE.

Le ministre de la guerre a décidé qu'il serait envoyé, dès maintenant, en permis-

— Soyez homme, Deline, affirmez vos principes. Qui allait l'emporter au chevet de ce moribond ? le bien ou le mal, l'ange ou le démon, la jeune fille ou le sceptique ?

Lui, l'agonisant, regardait, tour à tour, Félicien et Marthe d'un œil indécis, troublé. Dans sa pupille dilatée se peignaient toutes les épouvantes de la mort.

— De grâce, priez, mon père : Dieu vous accordera le pardon ; il vous donnera la paix, la concorde...

Et Marthe montrait une petite médaille à M. Deline.

— Je vous en conjure, baisez cette sainte image, dit-elle encore d'une voix suppliante ; mon père, mon père, je vous en conjure à genoux.

Et se jetant aux pieds du moribond, elle lui tendit une main tremblante l'image de la Vierge immaculée.

L'hésitation se peignit sur les traits de l'agonisant ; enfin, d'un mouvement des paupières, il acquiesça au désir de sa fille.

Et le regard rayonnant d'une joie vive :

— Lucienne, fit Marthe, avec une autorité souveraine, cours chercher un prêtre !

Félicien poussa un cri de rage, et, d'un bond, joignit la vaillante fille, qui, déjà, avait atteint porte de l'hôtel. Puis, l'arrêtant avec brutalité :

— N'allez pas plus loin, commanda-t-il d'un

accent impérieux. Ah ! jour de Dieu ! il ne sera pas dit que, moi présent, des femmes superstitieuses l'aient emporté sur la volonté d'un mourant... En se suicidant, M. Deline a hautement affirmé ses principes ; et, sur mon honneur, je vous le jure, je les ferai respecter... Ne suis-je pas le maître ici ?

— Vous le maître ! allons donc, s'écria Lucienne la voix vibrante et l'œil enflammé. Vous le maître ! Apprenez que mademoiselle a seule le droit de commander dans cette maison. Je n'aurais qu'un mot à dire, et vous en seriez chassé comme un démon que vous êtes.

L'impie lui barra le passage. Elle le repoussa vigoureusement de son bras robuste, et sortit, triomphante, pour accomplir sa mission de charité.

Félicien, fou de colère, allait de nouveau saisir Lucienne, l'arrêter encore, quand une pensée rapide traversa son esprit, et sa colère tomba tout à coup.

— Ah ! voilà, dit-il, une sottise affaire !... Quelle folie !... Moi, le sage, le prudent Delville, aller m'emporter si mal à propos !

Alors, haussant les épaules dans un geste de mépris :

— Après tout, que me fait, à moi, la défection de ce lâche Deline ?... Les frères et amis me rendront-ils le million si stupidement exposé ?...

Marthe me pardonnera-t-elle mon zèle malencontreux ?... Oh ! ménageons l'héritière... du moins s'il en est temps encore, ajouta-t-il avec inquiétude.

Alors s'imposant une violente contrainte, Félicien remonta dans la chambre du malade, et s'efforça de jouer, près de sa fiancée, le rôle de pécheur repentant. Ce fut en vain. La jeune fille, froissée dans ses convictions les plus chères, n'avait pas une réponse pour les paroles dorées du beau Delville. Cet homme lui faisait horreur. Et sans la présence de l'agonisant, dont elle ne voulait pas troubler les dernières heures, le mot de rupture eût été prononcé.

Les minutes se comptent lorsque la mort est penchée sur un chevet : Une minute, une seule, peut décider d'une éternité... et la lutte du bien et du mal avait, hélas ! duré trop longtemps.

(A suivre.)

DU CAMPFRANC.

Une nouvelle injure.
Terrible encombrement de voitures, comme d'habitude, sur le boulevard Montmartre.
Les cochers échangent toutes les injures possibles. Un cocher de fiacre crie à un cocher d'omnibus : « Mui, feignant » etc.
Le cocher d'omnibus laisse dédaigneusement tomber ces mots :

— Hé ! va donc, microbe !

de 20 ou 30 jours, le plus grand nombre d'hommes possible et qu'on ne conservât dans les corps de troupe que le strict nécessaire pour les besoins du service. Les hommes de la classe 1879 qui iront dans ces conditions, n'emportent que les effets laissés ordinairement aux militaires libérés.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La parole de M. Combier.

C'est pendant la période électorale que les candidats font aux électeurs les plus belles promesses.

On s'en souvient comme d'une guigne lorsqu'ils ont décroché la timbale.

Tout le monde sait ça. Mais qu'un administrateur abuse de l'autorité qui lui est confiée par ses concitoyens pour embêter les électeurs hostiles à sa politique, cela nous paraît absolument exorbitant.

M. Combier est cet administrateur qui, au lieu de la parole donnée, a trouvé le moyen de satisfaire ses petites rancunes électorales.

Le 26 novembre 1879, il écrivait à un correspondant de Saumur la lettre suivante :

Saumur, le 26 novembre 1879.

Monsieur, Je reçois la pétition dont vous m'avez parlé, et par plusieurs habitants du côté ouest de la ville de Saumur, qui réclament contre l'installation sur cette place, du théâtre Cocherie.

Comme je vous l'ai dit, j'ignorais, en accordant l'autorisation au Directeur de ce théâtre de s'installer dans cet endroit, que la construction était aussi importante et surtout gênante, mais j'ai donné ma parole et ne puis la retirer.

Pour cette fois, il n'est pas possible de changer d'avis, mais soyez certain que désormais une nouvelle autorisation ne sera pas accordée.

Je prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire, J. COMBIER.

Un engagement était formel, aussi en apparence hier qu'un théâtre de passage avait été autorisé à s'installer sur la place de la Cocherie, les pétitionnaires furent-ils complètement ahuris.

On s'attendait que cette autorisation ne pouvait être maintenue, ils délèguèrent immédiatement deux d'entre eux pour exposer à M. le Maire que l'installation du théâtre pouvait nuire au commerce un préjudice sérieux et qu'enfin la parole du premier magistrat de la ville ne pouvait être méconnue.

Comme les élections municipales, certes, M. Combier n'aurait pas hésité, mais il a refusé tout net.

Quelques naïfs pourraient trouver cette attitude étrange et demander des explications.

M. Combier leur répondrait certainement :

« Trouvez donc un maire républicain qui s'engage mieux à ses engagements ! » Comme on n'en trouverait probablement pas, nous estimons après tout que les habitants de la place de la Bilange n'ont qu'à se résigner devant la décision du grand Magistrat et n'imputer qu'à eux-mêmes leur infortune.

Quoi aussi faire plaider leur cause par des avocats coupables d'un crime énorme et être présentés comme candidats aux prochaines élections municipales, en opposition avec M. le Maire ?

Il ne faut pas de ces bêtises-là, Messieurs. Nous sommes en République.

VILLE DE SAUMUR.

M. le Maire de la ville de Saumur rappelle aux concitoyens que, conformément à l'article 13 de la loi du 10 octobre 1865, les habitants de la ville de Saumur ont le droit de laver à grande eau le ruisseau de leurs habitations et d'arroser les rues par jour la rue devant leurs maisons, de huit heures du matin et à trois heures du soir, tant que dureront les chaleurs.

Les contraventions audit arrêté seront constatées par le commissaire de police et poursuivies sous ses ordres et les délinquants punis conformément à la loi.

Saumur, le 2 juillet 1884.

Le Maire, J. COMBIER.

THÉÂTRE DELILLE

M. DAUNAY, directeur.

Depuis deux jours, on travaille activement, sur la place de la Bilange, à la construction du théâtre Delille, sous la direction de M. Daunay. Ce théâtre vient d'Angers, où, pendant la foire du Sacre, il a fait merveille. Toutes les représentations données chez nos voisins ont eu lieu devant une salle comble.

M. Henri Daunay est un habile prestidigitateur ; il exécute une foule d'expériences curieuses qui en ce moment font courir tout Paris. M. Daunay reproduit avec ses doigts les silhouettes les plus amusantes et les plus originales.

Ses expériences de magnétisme excitent aussi à un haut degré la curiosité.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. Daunay fera ses débuts à Saumur **samedi soir, à huit heures.**

Tout le monde voudra visiter ce théâtre qui ne restera à Saumur que huit jours seulement. Aussi faut-il s'empresser d'en profiter si l'on veut jouir d'un spectacle des plus curieux et des plus intéressants.

LOUERRE. — L'un des premiers jours de la semaine, on a trouvé asphyxié dans sa chambre, à Louerre, le nommé Louis Gaudicheau, cultivateur, âgé de 37 ans.

On croit que c'est pour échapper à des poursuites judiciaires que cet homme a mis fin à ses jours.

M. Gaudicheau père fut le premier à s'apercevoir du malheur qui le frappait. Malgré tous les soins qu'il put donner à son fils, tout fut inutile. Le docteur Vidal, des Rosiers, ne put que constater la mort remontant à plusieurs heures.

M. Gaudicheau était marié et père de famille.

TIR AUX PIGEONS DE SAUMUR.

Lundi 7 Juillet 1884.

A 1 heure, **Poule d'essai**, — 1 louis, — 1 pigeon à 26 mètres.

A 2 heures, **Handicap optimal.**

A 3 heures, **Prix de Saint-Hubert**, — 7 pigeons à 26 mètres, — entrée 2 louis.

Le premier recevra 30 0/0 sur les entrées et une belle boîte de pistolets de combat (valeur 400 fr.) ; le deuxième recevra 20 0/0 sur les entrées ; le troisième recevra 10 0/0 sur les entrées.

M. Bouchereau, armurier du tir, tiendra des fusils et des cartouches de poudre ordinaire et de poudre de bois à la disposition des tireurs.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. MATHÉLIE, gérant du Cercle Saint-Hubert, à Saumur.

UN JOLI COUP DE LIGNE. — Nous avons assisté hier, dit le *Patriote*, à une pêche peu commune. Au pont de la Haute-Chaine, à Angers, avec une ligne ordinaire et un simple hameçon, M. Mitonneau a pris un brochet qui a été pesé ensuite et dont le poids est de 41 kil. 480. Nous devons ajouter qu'il a fallu près de quarante-cinq minutes pour se rendre maître de ce superbe poisson. Nos félicitations à l'heureux et surtout habile pêcheur.

Avis à ceux qui vont jusqu'à Béhuard pour prendre... un coup de soleil. On en connaît.

Le Choléra et la Peur

Un bon Turc chevauchait tranquillement sur la route de Smyrne, sa ville natale, qu'il regagnait, lorsque sur le chemin il fut dépassé tout à coup par une apparition terrible. C'était le Choléra en personne qui, lui aussi, prenait le chemin de Smyrne.

Le pauvre Turc, épouvanté, sauta de cheval et tomba à genoux. Le Choléra parut touché de compassion pour sa frayeur, et la conversation s'engagea.

— Puisque tu vas à Smyrne, dit le Turc suppliant, épargne-moi du moins ; épargne ma famille, épargne ceux qui me sont chers.

Le Choléra fit cette promesse. Puis, enhardi, le Turc demanda à son terrible interlocuteur combien de victimes il comptait faire à Smyrne.

— Deux mille, pas un de plus, pas un de moins, dit le Fléau.

Et, après ces derniers mots, il disparut.

Arrivé à Smyrne, le Turc s'aperçut vite qu'il avait été devancé par le Choléra. Déjà quelques personnes avaient succombé. Puis la violence du mal s'accrut. Chaque jour succombaient de nouvelles victimes, mais le Turc, confiant dans la promesse qui lui avait été faite, attendait le chiffre de deux mille pour être délivré du spectacle des morts et des mourants, quand, un beau soir, il apprit que ce chiffre fatidique était dépassé. Chaque jour de nouveaux cas suivis de mort étaient signalés. Bref, lorsque le fléau quitta Smyrne — car il faut que tout ait une fin — le nombre des morts s'était élevé à cinq mille.

— Le Choléra m'a manqué de parole, se dit le Turc. Je compte bien le lui reprocher quand je le reverrai.

Or, l'occasion se présenta. Un jour, le Turc se trouva face à face sur la même route avec le Choléra, qui s'en revenait. Dès qu'il l'aperçut, il l'aborda bravement.

— Tu m'avais promis de ne pas faire plus de deux mille victimes, et tu en as fait plus du double. C'est mal, tu m'as trompé.

— Je ne t'ai pas trompé. Je suis resté dans les limites du chiffre fixé. Ce n'est pas moi qui ai enlevé le surplus.

— Qui donc, alors ?

— La Peur !..

LE FOYER (1)

GENRE SONNET.

Non ! je ne connais rien qui te soit comparable,
Temple doux et bon, foyer où chaque soir
Les époux, l'aïeul vénérable
Et les enfants viennent s'asseoir !..

Là, tout est éloquent pour l'âme rajeunie,
Chaque objet parle au cœur des souvenirs passés ;
Des fêtes et de l'agonie,
Des vivants et des trépassés !..

C'est là... dans ce berceau... qu'ont reposé peut-être
L'aïeul et puis ses fils ; là, qu'un cher petit être
Dort encore aujourd'hui d'un paisible sommeil ;

Là... sur ce lit... auprès de cette boiserie,
Qu'une mère adorée et qu'une sœur chérie
S'endormirent, hélas ! sans avoir de réveil !..

Admirez ces guerriers, soldats ou capitaines,
Ces rudes matelots rentrant enfin au port
Et qui sur des plages lointaines
Affrontèrent cent fois la mort ;

Ce hardi voyageur à l'humeur vagabonde
Qui depuis bien longtemps absent du sol natal
Vient de faire le tour du monde
Pour s'amasser un capital !..

Avec la même ardeur qui leur pénètre l'âme,
La même joie au cœur, au yeux la même flamme,
Au foyer paternel voyez-les accourir !..

L'amitié la plus vraie est, dit-on, la première
Et où nos yeux se sont ouverts à la lumière,
C'est presque toujours là que nous voulons mourir !..

O vous, pauvres chercheurs de plaisirs éphémères,
Qui dehors espérez trouver plus de douceurs
Loin de vos femmes, de vos mères,
De vos enfants et de vos sœurs ;

Vous qui ne savez pas que ce monde fourmille
De méchants, de jaloux et de gens ennuyeux,
Et que le sein de la famille
Est encore ce qui vaut le mieux ;

Qui, jugeant le devoir une chose importune
Et risquant votre honneur avec votre fortune,
Dans des séjours malsains osez glisser vos pas,
Revenez au foyer où, vous absents, l'on pleure !
N'attendez pas un jour, n'attendez pas une heure :
Le vrai bonheur est là, ne le voyez-vous pas ?

Foyer que j'aime plus que je ne puis décrire,
Pays où tout enfant j'allais cueillir des fleurs,
Où naquit mon premier sourire,
Où j'ai versé mes premiers pleurs !

Oh ! que je sois puni, si jamais ma pensée
Oubliait un seul jour ton souvenir vainqueur
Et si ta mémoire effacée
Ne faisait plus battre mon cœur !..

Pays de foi, d'amour, d'immortelle espérance !..
Toujours, dans le bonheur comme dans la souffrance,
Que mon sort soit funeste ou qu'il soit fortuné,
Ton nom aura pour moi des grâces sans pareilles
Et viendra caresser doucement mes oreilles,
Berceau de mes aïeux, vieux toit où je suis né !..

Auguste MARCOMBRE.

Pellouailles, mai 1884.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément.

(1) Cette poésie a été honorée d'une mention au 32^e concours poétique du Midi, à Agen.

ment : l'*Histoire de France*, 133 fr. ; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix : 40 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 28 juin 1884.

Statue de Gui d'Arezzo, 1 gravure.
Chronique parisienne, par Alceste.
Chronique générale de la Semaine.
La Chine méridionale (suite), 2 gravures.
La grève des Bossus, par le comte A. de Maricourt.

Le Prince et le Pauvre, roman (suite), 4 gravures, par Marc Twain.
Courrier théâtral, par Gabriel Levasnier.
Bibliographie.
La Semaine financière, par J. Belletrud.

Abonnement : Un an, 18 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES

44 ans de succès.

32 RÉCOMPENSES, dont 5 DIPLOMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires
ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête ; contre la dysenterie et la cholérite.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville
Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de DE RICQLÈS.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, larsseurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Calcestruati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. RUSSON, épicer. Du Barry et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. BONNEAU, ancien greffier du Tribunal de commerce de Saumur, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration conformément à la loi.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques

D'une Maison ET DÉPENDANCES

Situées à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n° 18,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François LAVOYR.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, le mardi huit juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure après midi.

Sur la mise à prix de... 46,000 fr. BEAUREPAIRE.

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE

Deux hectares 25 ares 50 centiares environ de terre, à la Gagnerie, commune de Distré; Un hectare 21 ares environ de terre, à l'Enclos, même commune; Et 7 ares 75 centiares environ de vigne, aux Chauffeurs, même commune.

S'adresser à M^e AUBOYER.

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un concierge.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1885,
BEAU ET VASTE
MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A VENDRE
D'OCCASION,

UNE BONNE CALÈCHE

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Deux bons Billards

S'adresser au CAFÉ DE LA PAIX.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS

M. Auguste DOC, graveur, nouvellement arrivé de Paris, vient de s'installer à Saumur.

Élève de graveurs éminents, il est à même de répondre à toutes les demandes qui pourront lui être faites pour tout ce qui concerne la gravure sur métaux, nacre, ivoire, orfèvrerie, bijoux.

Chiffres, armoiries, écussons, adresses, etc., etc.

Atelier, 91, rue de Fenet.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie.

M. RENÉ ROUSSEAU prévient ses clients qu'il tient à leur disposition un choix considérable de cidres, meilleurs encore que ceux vendus jusqu'à ce jour, et dont la qualité tout à fait supérieure ne craint aucune altération par suite des chaleurs. A partir du 24 juin, s'adresser au nouveau domicile de M. ROUSSEAU, rue Nationale, 19, ou au dépôt, place du Roi-René, magasins Pichat.

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

A VENDRE

Un BEAU COMPTOIR neuf, avec rayon en dessous. Longueur 4 mètres.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

DOMESTIQUE. On demande, en ville, bonne domestique de 25 à 30 ans, forte travailleuse, aimant les enfants et sachant faire un bon courant de cuisine.

S'adresser au bureau du journal.

L'OUEST

Compagnie Anonyme d'Assurances sur la Vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL.
22 - Rue des Capucines - 22
PARIS

RENTES VIAGÈRES
immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
avec remboursement, au décès du rentier, du capital de la rente.

ASSURANCES PAYABLES
en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 100 Millions.

S'ADRESSER
pour tous RENSEIGNEMENTS, à la COMPAGNIE à Saumur, à M. CHOUANIER, rue Courcouronne, représentant de la C^{ie}.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'ROY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de bibérons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A la Librairie JAVAUD, à Saumur;

Grande Culture de la Vigne Américaine 1881-1885

Par M^{me} la duchesse de FITZ-JAMES

Tome I^{er}. — GRANDE CULTURE DE LA VIGNE AMÉRICAINE
Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25.

Tome II. — ENQUÊTE EN AMÉRIQUE ET EN FRANCE
Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix: 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

Tome III. — MANUEL PRATIQUE DE VITICULTURE AMÉRICAINE
Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.
Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE
Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

LÉONARD PAUPIER
84, Rue Saint-Maur, à PARIS
50 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



Bascule Romaine au 100^e, renforcée. Pont à Bascule pour Voitures et Wagons. Balance à ressort au 10^e. Brouette à coffre tout en fer. Petits Chemins de fer à axes et portatifs, agricoles et industriels. Brouette à Bascule tout en fer.

MEDAILLE D'ARGENT à NICE 1884
LA CIRE PARISIENNE
produit minéral breveté en tous pays, adopté par les Administrations civiles et militaires, remplace la cire d'abeilles dans toutes ses applications domestiques, commerciales et industrielles; — elle n'est pas falsifiée comme elle, par des matières inutilisables ou inutiles.

Elle donne, par son usage, une économie de 30 0/0 et par son prix de vente une économie de 25 0/0. Soit: une économie réelle de 55 0/0 sur les cires ordinaires.

Elle donne un vernis brillant et uniforme sans modifier la nuance des bois les plus délicats. — L'encastrique faite avec la Cire Parisienne, se colore les plus variées, est supérieure à toutes les encastriques connues. — Sa coloration est toujours fixe et insalable. — En Vente chez les Marchands de couleurs et Époxydes.

Concessionnaires exclusifs: **M. PEIGNIET-CHANGEUR & C^{ie}**
3, Boulevard Magenta, PARIS



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JUILLET 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	76 65	76 15	Est	755	755	Obligations.			Gaz parisien	523	512
3 % amortissable	71 95	77 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1205	1200	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	512	Est	363 25	364
3 % (nouveau)			Midi	1200	1190	— 1865, 4 %	518 25	521	Midi	367	367
4 1/2 %	107 15	107 65	Nord	1710	1697 50	— 1869, 3 %	410	410	Nord	376 50	379 75
4 1/2 % (nouveau)	107 15	106 70	Orléans	1800	1295	— 1871, 3 %	400	399	Orléans	366 50	366 50
Obligations du Trésor	518	515	Ouest	817 50	817 50	— 1875, 4 %	512 50	512 50	Ouest	367	367 50
Banque de France	5065	5050	Compagnie parisienne du Gaz	1492 50	1497 50	— 1876, 4 %	512 50	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	366	375
Société Générale		465	Canal de Suez	1978 50	1945	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520	Paris-Bourbonnais	365	366
Comptoir d'escompte	975	973 25	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	449 50	450	Paris-Bourbonnais	365	366
Crédit Lyonnais	542 50	545				Obligat. foncières 1879 3 %	445	448	Canal de Suez	562 50	565
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1303 75				Obligat. foncières 1883 3 %	356	355			
Crédit mobilier	325	323 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.				
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur	6 05	7 24	9 2	1 15	3 45	7 50		Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 3		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 03	5 20	8 46		
9	16	matin	omnibus-mixte.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08		Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		
1	25	soir		Montreuil-Bellay	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24		Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	
3	32	soir	express.																
7	15	soir	omnibus.																
10	16	soir	(s'arrête à Angers)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR									
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.				
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50			Montreuil	7	1 55	3 55				
8	31	matin	omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41			Loudun	8 20	2 51	9 55				
9	27	matin	express.	Lernay	7 02	8 11	2 11	4 51	8 51			Arçay	8 34	3 4	10 16				
12	48	soir	omnibus-mixte.	Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59			Mirebeau	9 27	3 54	11 2				
4	44	soir		Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16			Neuville	9 57	4 24	11 27				
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)									Loudun	10 52	4 56	12 1				
10	54	soir	express-poste.									Poitiers	5 50	12 50	4 16				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.												Neuville	6 28	1 28	7 54				
												Mirebeau	6 55	1 57	8 18				
												Arçay	7 50	2 52	9 18				
												Neuville	8 42	3 30	10 28				
												Loudun	9 24	4 31	11 7				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,